

Acceptabilité des plans de transitions

Je voudrais compléter la tribune de novembre 2019 (Politique, économie et écologie: un mélange (d)étonnant!) suite à la conférence organisée par COVABIS sur la « Bioéconomie ».

La conférence de monsieur Claude ROY sur la bioéconomie suggérait des solutions pour les transitions énergétique et écologique. Malgré le brillant exposé, à une liste d'enjeux à laquelle on adjoint des processus comme solutions techniques et économiques ne satisfait pas le citoyen (que je suis). Il manque dans ces propositions l'aspect social lié aux conséquences inégales de ces changements sur les catégories sociales de population. L'équité de traitement des classes de citoyens doit être intégrée dans la mise en œuvre de ces solutions.

Je vais analyser les grandes orientations de plans de transition énergétique et écologique sous les aspects sociaux et sur leurs impacts sur les conditions de vie des populations diverses. Une solution technique sera plus ou moins tolérable en fonction de « son train de vie » personnel. Faire miroiter un nouvel avantage sera mal perçu par celui qui ne peut l'acquérir, surtout s'il a contribué à le mettre en œuvre.

Même avec un but louable pour le climat, l'impact pourra devenir insupportable pour certains citoyens. J'emploie volontairement le mot de citoyen par rapport à individu ; le citoyen vit dans une « société » régie par des règles qu'il accepte. L'individu peut vouloir ne pas s'intégrer dans le « système » (anarchiste, intégriste...) et ne pas admettre de règles.

Le besoin de changement de mode de vie :

Aux enjeux nationaux, pour notre compétitivité dans une économie mondiale et libérale, s'ajoute les défis de l'écologie pour préserver notre biosphère.

Notre compétitivité repose sur une indépendance énergétique, une croissance assurant l'emploi et une balance commerciale équilibrée. Si nous n'avons pas ces 3 conditions, nous ne pourrons pas respecter les engagements internationaux libéraux et devrons nous «isoler» économiquement.

Le problème démographique mondial (10 milliards d'individus sur terre à l'horizon 2050) aura des conséquences sur notre compétitivité, sans pour autant être un problème démographique local.

L'impact démographique est «régional». Il modifie certaines activités industrielles et commerciales des nations en voie de développement, ainsi que les règles commerciales internationales.

L'indépendance économique de chaque nation est interprétée comme du protectionnisme et n'est pas compatible avec les règles libérales (inégalitaires par ailleurs).

Les difficultés à assurer une vie décente à la population d'un nation dépend de sa démographie, du potentiel économique (compétitivité) et de son mode de vie. Pour un pays en difficulté, les aides internationales, conditionnelles, dépendent de ces 3 facteurs. Elles pourront aller jusqu'à modifier les modes de vie par une intervention politique sur son gouvernement (ingérence et colonialisme).

Pouvoir assurer une vie décente est donc variable d'un pays à l'autre. Les besoins pouvant être satisfaits varient suivant le niveau de développement du pays. Dans tous les cas, ces besoins sont de deux types : les besoins vitaux et les besoins de confort. Pour les pays développés (donc pour la France) les besoins vitaux sont :

- la nourriture et l'eau potable : elles doit être accessibles à tous les revenus, de bonne qualité pour ne pas affecter la santé et elles se doivent de favoriser les productions locales (pour garantir une indépendance à l'accès à la nourriture).
- L'hébergement : Il doit être protecteur par rapport aux nuisances extérieures (bruit, pollution et risques de destruction) et décent pour la santé des occupants.
- La mobilité : la mobilité de base doit être assurée pour tous. Ceci pour accéder à tous les services assurant une bonne santé et procurant un revenu pour financer ces besoins vitaux.

Les aides sociales doivent agir à court terme et l'autonomie individuelle doit être l'objectif à long terme.

Le confort est donné par toutes les autres activités et facilités qui s'offre à nous. Il y a 2 conséquences essentielles liées aux offres de solutions de confort :

- les solutions sont souvent énergivores et viennent donc, pour l'usage des énergies, en concurrence avec l'énergie nécessaire pour satisfaire les besoins primaires.
- Une dépendance à certaines pratiques peuvent devenir prépondérantes par rapport aux besoins primaires (par exemple l'alcool, le tabac, la drogue, les jeux d'argent, les loisirs ...). Cette dépendance peut devenir prioritaire par rapport aux satisfactions primaires. Le revenu « minimum vital » en dépend.

Les défis écologiques complexifient les résolutions aux problèmes évoqués ci-dessus. Le législateur sera non seulement sous la pression des lobbys mais aussi sous celle des mouvements écologiques. La nature n'est pas un citoyen que l'on maîtrise par des lois ; c'est la nature qui finit par dicter sa loi !

Les ressources naturelles disponibles pour assurer notre bien-être, bien que renouvelables, sont limités. Notre démographie galopante et sa boulimie de confort vont surexploiter les ressources et bloquer le processus de renouvellement et par conséquent la disparition de certains types de ressources (fossiles/minérales ou renouvelables).

Le vivant de la planète exige des conditions climatiques, en particulier la qualité de l'atmosphère et des sols. La survit et l'évolution du vivant sont dépendants de ces conditions. Les activités humaines pour satisfaire les besoins de confort des hommes risquent de dérégler les équilibres naturels, entraînant à travers la chaîne alimentaire des mutations irréversibles. Malheureusement on ne peut prédire le résultat de ces mutations et la politique de l'apprenti sorcier pourrait être lourde de conséquences (le confort espéré devenant un cauchemar).

Devant ces incertitudes il nous faut contrôler au mieux cette évolution. L'évolution date de la nuit des temps, mais s'accélère avec les progrès techniques et la disponibilité de nouveaux produits de confort. Viscéralement l'homme aime le « progrès » pour son impact sur la durée de vie et pour sa facilité à satisfaire ces envies. Les plans de transitions (ou perspectives) ont toujours été les supports aux contrôles des activités humaines. Aujourd'hui la focalisation porte sur l'énergie et l'écologie à travers 2 plans. L'idéal serait d'avoir un seul plan couvrant les deux aspects ... encore faut-il que les objectifs de gestion de l'énergie et de préservation de la nature soient complémentaires et non antinomiques.

Le plan de transition énergétique :

Il vise à satisfaire au maximum les besoins en y intégrant quelques limitations pour réduire les impacts sur la santé et l'environnement. Il accepte les projections de croissance de la population mondiale à 10 milliards d'individus en 2050.

Pour satisfaire les besoins primaires, le plan va se centrer sur la productivité des ressources pour que le détournement d'énergie pour les besoins de confort n'affecte pas les besoins primaires. Les limitations seront principalement :

- La réduction des importations d'énergie pour maintenir une indépendance énergétique.
- La réduction des ressources polluantes (pour la santé humaine).
- Favoriser les sources d'énergie renouvelables (en garantissant leur « rentabilité » économique).

Les actions préconisées doivent assurer une croissance économique et des revenus substantiels aux industriels pour financer de nouveaux débouchés, générant de nouveaux profits.

Les choix devront être justifiés par des arguments « écologiques » de court terme :

- Le nucléaire est une énergie propre. Pas question de l'abandonner totalement. Aujourd'hui il

représente environ 70% de la production d'électricité. En augmentant cette production d'électricité de 50%, pour notre croissance, par le EnR et en maintenant la production du nucléaire en absolu sur son niveau actuel, le taux tombe « mathématiquement » à 50%.

- Le photo-voltaïque : bien que son « énergie grise » soit supérieure à celle des énergies fossiles, génère une croissance du PIB (Produit Intérieur Brut) supérieure pour fournir la même énergie utile que celle à partir du fioul ou charbon. Ceci bien que les panneaux soient importés (on remplace aujourd'hui le PIB par le RNB « Revenu National Brut », qui intègre les productions extérieures à la France). Cette évaluation tient compte d'un ensoleillement médiocre en France et de difficultés de stockage.
- L'éolien reste aussi aléatoire que le solaire et présente les mêmes critères de rendement. Les 2 monopolisent des terres agricoles, mais assurent des revenus substantiels aux agriculteurs.
- Les bio-carburants, plus onéreux (à énergie utile produite équivalente) sont « compatibles » avec les carburants issues du pétrole. Des mix de composition du carburant servant à la motorisation favorisent une transition en biseau (actuellement le mix va du SP95 contenant 15% d'éthanol avec 85% d'essence, au E85 qui contient 85% d'éthanol mélangé à 15% d'essence). Ces bio-carburants de première génération consomment des ressources végétales servant à la nutrition humaine et animale ... elles-mêmes consommatrices en eau. Les réglementations d'usage devront tenir compte de ce partage des terres agricoles. De même pour le biodiesel, en concurrence avec le bois d'oeuvre et de chauffage.

Les besoins de confort sont liés à la structure sociale de notre société (niveau français et européen). Les classes sociales à faible revenu n'auront pas accès à ces commodités de confort. Le besoin d'énergie pour les processus associés est conséquent. Bien qu'étant financé en direct par le consommateur direct, il aura un impact financier sur toutes catégories de populations locales. L'exemple type est la station de ski. Très énergivore, l'usage coûte très cher et engendre une inflation locale les habitants locaux et les saisonniers. Ceci se traduit par une inflation sur les prix de l'habitat, de la nourriture, sur le coût de traitement de l'eau et de taxes locales. Le profit apporté par le tourisme n'est malheureusement pas réparti équitablement. C'est en général le principe de tous ces types de commodités qui ne favorise qu'une faible partie des populations et appauvrit les autres. La grosse partie de ces commodités concerne les loisirs et le luxe. Une autre consommation d'énergie vient du besoin de produits exotiques accessible localement. Les échanges commerciaux de ces produits font appel à des transports sur de longues distances, en y ajoutant pour les denrées périssables des conservateurs chimiques et des processus de réfrigération énergivore. Certes chacun est libre de ne pas acheter ces consommables et de se contenter des produits locaux de base. La limite au développement de ces facilités de confort sera dû à la disponibilité de ressources énergétiques lorsque la technologie aura atteint ses limites.

Le plan élaboré par le club des bioéconomistes apporte des solutions pour satisfaire une demande d'énergie croissante. Il propose un usage « intensif » de la biomasse pour assurer les besoins et réduire l'impact « carbone ». Pour cela il n'exclut pas l'usage de produits chimiques pour l'agriculture, des pratiques modifiant la nature de la forêt, l'appel aux ressources EnR non « biomasse » et le nucléaire. L'impact de ce plan sur le climat, le milieu naturel et la biodiversité est minimisé. Ce plan adresse donc plus le plan de transition énergétique que celui écologique.

En résumé, le plan de transition énergétique est inflationniste sur la consommation d'énergie, pour plus de confort (bien être artificiel), plus d'emploi et de ressources financières liées à l'augmentation de PIB.

Le plan de transition écologique :

Il est essentiellement tourné vers la préservation du milieu naturel dans son état actuel, voir revenir à un état antérieur plus protecteur de la biodiversité. Comme pour le plan bioéconomique, il met en

avant la satisfaction des besoins primaires. Pour le surplus de besoin, il n'acceptera que les solutions ne dégradant pas la nature : les sols, l'air, l'eau et la biodiversité. Pour compléter les restrictions, il faut ajouter l'aspect du paysage (visant l'éolien, l'agriculture productive qui supprime les friches et bosquets et la sylviculture mono-essence).

Ce plan n'attendra pas l'épuisement de certaines ressources (nucléaires, fossiles) pour interrompre leur utilisation. Le justificatif de l'abandon des éléments fossiles est en premier lieu l'effet de serre induit par leur combustion. L'impact sur le réchauffement climatique est avéré. Le réchauffement n'est pas une cause directe de mortalité, mais l'augmentation de température perturbe les phénomènes climatiques sans en connaître les réelles conséquences. Si l'on regarde dans le passé, la France a connu des températures plus élevées, comme au moyen âge, ceci sans émission de gaz à effet de serre par les activités humaines. Les phénomènes naturels vont stabiliser le taux de CO₂ à un nouveau niveau avec la stabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le vivant subira une évolution/mutation mais ne disparaîtra pas uniquement par cet effet. S'il est vrai que la combustion du bois émet des gaz à effet de serre, le bois séquestre autant de carbone qu'il en rejette sous forme de dioxyde de carbone lors de la combustion. C'est son caractère renouvelable qui le rend « acceptable » (à condition de préserver ce facteur renouvelable!). Pour le nucléaire ce sera les risques technologiques et le stockage/traitement des déchets qui justifient l'arrêt de son utilisation pour la production d'énergie. Bien sûr le nucléaire est maintenu pour des traitements médicaux (le faible volume de matière nucléaire ne pose pas de problème de traitement des déchets).

A ces explications s'ajoute l'effet polluant pour la santé humaine et animale. Ce sera le cas pour les combustibles fossiles qui émettent de fines particules nocives pour la santé. A cette pollution s'ajoutent les pesticides qui détruisent la biodiversité et les désherbants qui réduisent la fertilité des sols. Le responsable est clairement identifié : les hydrocarbures et ses produits dérivés.

Abandonner le nucléaire et les hydrocarbures pose le problème de trouver des produits de substitution en volume suffisant. Si ce n'est pas le cas, la seule solution sera de réduire la consommation d'énergie. Si l'on ne touche pas aux énergies pour les besoins primaires, il faudra réduire la part d'énergie pour les activités de confort. Sans en venir aux tickets de rationnement, il faudra alors adapter le prix de l'énergie en fonction du type d'usage : prix détaxés pour produire les besoins primaires (si possible pour la production locale) et prix surtaxés pour les transports sur longue distance et pour les activités de loisir. Théoriquement les produits issus de ces dernières activités seront plus chers et finiront par devenir des produits de luxe, accessibles par une minorité, entraînant de fait une baisse d'usage.

La relocalisation de certaines industries et productions compensera partiellement la baisse de PIB principalement lié à la baisse de revenu du tourisme. Pour simplifier, les produits importés coûteront plus chers que les produits locaux, en particulier pour les produits agricoles. Le coût de transport devenant exorbitant, des matériaux exportés, revenant une fois transformés, seront commercialisés plus cher que les mêmes produits transformés localement. Ce sera le cas du bois de chêne que la France exporte en Chine et qui revient sous la forme de meubles, parquets et jouets en bois. Même phénomène (interne à l'Europe) où des pores bretons sont exportés vers la Pologne pour être tués et transformés en charcuterie, revenant sur nos états.

En résumé, le plan écologique exigera une modération de confort pour maintenir la non-dégradation de la nature et assurer un bien être plus naturel. Néanmoins il restera le traitement de l'héritage : démantèlement des centrales nucléaires, stockage des déchets (radioactifs) et reconversion des industries liées aux transports. Ce plan étant une « transition », cet héritage pourra être soldé sur une longue échelle de temps par rapport à l'urgence affichée d'abandon de certaines sources d'énergie.

Vers une convergence à travers un plan de transition sociale :

La diversité des mentalités ne favorisera aucun des 2 plans. L'horizon d'aboutissement n'est pas le même pour tous. L'égoïsme de nantis poussera à une transition court terme pour solutionner un risque de pénurie d'énergie, quitte à sacrifier le milieu naturel au profit de confort artificiel. Il doutera des risques de catastrophes à venir (bouleversement du climat rendant la vie impossible sur terre). L'écolo et le père de famille s'inquiéteront de la qualité de vie des générations futures. Il sera prêt à une régression de confort pour préserver le milieu naturel. Il verra dans l'évolution l'irréversibilité des changements.

Il faudrait donc trouver un plan que j'appelle « transition sociale » qui nous amène à des conditions de vie « acceptables », c'est à dire en recherchant une évolution non catastrophique.

Les principes de cette transition pourraient être :

- Maintien de l'usage des ressources fossiles jusqu'à épuisement, à condition de réduire leurs émissions de particules polluantes. C'est technologiquement possible, certes à un coût supérieur aux solutions en place. L'effet de serre n'est pas un risque avéré catastrophique, les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas un ennemi à éradiquer, mais se limitera de fait avec la disparition des ressources fossiles.
- Garantir les sécurités d'approvisionnement/production d'énergie (transports des matières, sûreté nucléaire, privilégier les circuits courts...).
- Privilégier les besoins primaires. Priorité de l'usage des ressources primaires à l'alimentation (animale et humaine), à l'habitat et à une mobilité locale peu énergivore.
- Réduire les échanges commerciaux. Privilégier les circuits courts (y compris pour les médicaments), une production/transformation locale proche pour les besoins primaires. Taxer les transports de marchandises pour limiter les importations de produits exotiques (ils deviendront des produits de luxe).
- Revoir les « contrats » de libre échange pour différencier ceux pour les besoins primaires de ceux apportant du confort. La limitation de transport réduirait aussi la spoliation de ressources de certaines régions pauvres, au profit de régions dites développées.
- Développer les énergies renouvelables, si l'énergie grise de mise en œuvre et l'exploitation des processus ne dépasse pas la production d'énergie engendrée. De plus ces nouvelles technologies ne devront pas polluer, ni épuiser les ressources primaires non fossiles (prélèvement supérieur au renouvellement en consommant du capital).

Conclusions :

Le citoyen que je suis, se sent manipulé par une propagande, basée sur des arguments douteux, dont les buts réels sont inavoués et les effets minimisées. En partant d'un phénomène, on en extrait un élément à risque. Ensuite on dramatise sur l'évolution de cet élément pour imposer des changements pour le profit d'une minorité des citoyens, Si les premiers changements ne font que réduire les risques, l'argument sera réutilisé pour justifier de nouvelles mesures.

Le cas typique est donné par l'effet de serre. L'effet de serre est mondial mais le réchauffement climatique qui en découle a des conséquences qui varient selon les régions. On commence à l'attribuer au CO2 pour justifier d'un abandon des ressources fossiles et d'un développement de nouveaux moyens pour fournir une énergie « dite » moins polluante qu'est l'électricité. Comme ceci entraîne un surcoût pour le citoyen, on masquera cet effet secondaire en taxant l'énergie à abandonner... on taxera par la suite l'électricité pour financer ce changement. Je ne dis pas qu'il ne faut pas réduire les gaz à effet de serre ; il faut bien « TOUS » les réduire et opérer cette réduction sur toute la chaîne de la source d'énergie primaire à la consommation finale de celle-ci. Je cherche juste à montrer que des décisions (ou objectifs) sont prises sans analyse complète du phénomène : les causes du problèmes, les solutions envisageables et leurs impacts, et pour la préconisation finale, le bénéfice espéré.

Je préconise de n'avoir qu'un seul plan de transition pour plus de clarté pour le modeste citoyen. Sinon, il faudrait dire clairement quel plan est prioritaire entre le plan de transition énergétique

(priorité à la croissance du confort) et celui de la transition écologique (priorité à l'environnement). Néanmoins, ma suggestion de créer un plan de transition sociale demande une étude plus sérieuse (moins simpliste et chiffrée) pour être crédible.

Le plan de bioéconomie est quant à lui proche du plan de transition énergétique par sa focalisation sur l'aspect « économique » et ne prend en compte qu'une partie des ressources, celles liées à la biomasse. Je pense que les événements en cours interpellent le club des bioéconomistes sur les aspects sociaux des changements préconisés.

Mais n'oublions pas que la nature ne pourra donner que ce qu'elle a. Nous devons nous en contenter !

Rédacteur : Francis MISSE

contact pour tout commentaires et remarques : francis.misse@cegetel.net